

Image not found or type unknown



Réclamation de salaire différé à un oncle par des neveux

Par **marie le roy**, le **14/02/2011** à **17:31**

Bonjour,
En zone rurale, suite à une succession, est ce que les neveux peuvent réclamer à leur oncle 50 ans après, le salaire différé de leur mère décédée en 2001; celle ci ayant travaillé pendant 7 ans dans l'exploitation familiale(avant 1960)
je vous remercie